



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 08-090421

Budget annexe des Pompes Funèbres / Affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2020 sur le budget 2021

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 mars 2021** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **25**

Absents : 01

Procurations : 03

Total des votes : 28

Secrétaire de séance : Joan DORO

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

**COMMUNE DE LA PLAINE DES
PALMISTES**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU NEUF AVRIL
DEUX MILLE VINGT ET UN**

L'an deux mille vingt et un le **NEUF AVRIL** à **QUATORZE HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Johnny PAYET.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Sandra GRONDIN conseillère municipale - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Sophie ARZAL conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : AZOR Frédéric conseiller municipal à Jean Yves FAUSTIN - Victorien JUSTINE conseiller municipal à Sonia ALBUFFY - Mélissa MOGALIA conseillère municipale à Sophie ARZAL

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20210409-DCM08-090421-DE
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Affaire 08-090421

Budget annexe des Pompes Funèbres / Affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2020 sur le budget 2021

Le Compte Administratif 2020 du Budget annexe des Pompes Funèbres a constaté un résultat cumulé d'exploitation au 31 décembre 2020 égal à 7 979,35 euros.

Ce résultat d'exploitation ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2021.

Le solde cumulé d'investissement étant nul au 31 décembre 2020, l'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section d'exploitation.

Le Maire propose de reporter la totalité du résultat d'exploitation cumulé 2020 en section d'exploitation par l'inscription d'une recette de 7 979,35 euros au compte 002.

Affectation du résultat constaté au CA 2020	Montants en €
Résultat d'exploitation 2020 à affecter	7 979,35
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Affectation proposée :	
<ul style="list-style-type: none">Affectation du solde en section d'exploitation (inscription au compte 002)	7 979,35

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, et 3 **abstentions** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal, Joëlle DELATRE conseillère municipale, Jean-Yves VACHER conseiller municipal),

VALIDE les termes du présent rapport,

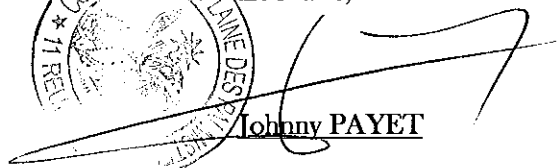
REPORTE la totalité du résultat en recette à la section d'exploitation au compte 002 pour un montant de 7 979,35 €,

AUTORISE le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,


Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20210409-DCM08-090421-DE
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021